



Association des Centres de Loisirs

saint-martin
d'URIAGE

PROJET PEDAGOGIQUE

ANNEE 2026

Centre de loisirs des Petites Maisons



Directrice : Mme POULLAIN Gwendoline

06.16.54.00.16

acm.smu@acl-grenoble.org

Sommaire

L'ASSOCIATION DES CENTRES DE LOISIRS.....	P3
• Présentation de l'ACL (Association des Centres de Loisirs)	P3
• Le but de l'association des Centres de Loisirs	P4
• Les objectifs de l'ACL (Association des Centres de Loisirs)	P4
LES PETITES MAISON	P5
• Le public	P5
• Présentation des inscriptions	P5
• Présentation des différents arrêts	P6
• Présentation des différents groupes	P7
• Présentation des locaux	P8
LA VIE QUODITIENE	P10
• Les temps d'accueils (8h- 9h)	P10
• Les rituels du matin 9h-9h40	P10
• Les temps du repas 11h45-13h	P10
• Les CAO (Coin d'Activité à Option)	P11
• Les temps de sieste	P11
• Le goûter	P12
• Les activités	P12
• Les objectifs de la structure	
LES OBJECTIFS DE LA STURTURE	P13
• Description et évaluation des objectifs	P13
1. Développer le choix et la participation	P13
2. Créer un lieu pour se sentir en vacances	P14
3. Assurer un lieu sécurisant	P15
4. Construire un lieu de rencontre	P16
5. Faire expérimenter et comprendre le monde	P17
6. Permettre l'intégration de tous en favorisant un accueil inclusif	P18
7. Promouvoir l'éducation partagée (la co-éducation)	P19
L'EQUIPE D'ANIMATION.	P20
• Le recrutement	P20
EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE	P21

L'ASSOCIATION DES CENTRES DE LOISIRS

Présentation de l'ACL (Association des Centres de Loisirs):

L'association des Centres de Loisirs (ACL) est une association à but **non lucratif** située au 11 avenue Jean Perrot 38100 Grenoble.



Elle est agréée par le Ministère de la Cohésion Sociale. Elle est présente depuis **1911** et prend en charge des enfants en provenance de toute l'agglomération grenobloise.

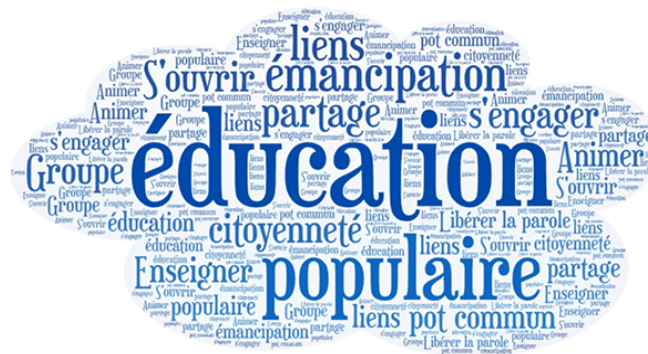
L'association est laïque, c'est-à-dire respectueuse des convictions personnelles.

Elle s'engage à défendre les droits de l'enfant et de l'adolescent, les œuvres périscolaires comme extrascolaires. Les activités organisées par l'association sont ouvertes à tous les enfants et adolescents aux conditions prévues au règlement intérieur.

L'Association appartient au mouvement d'**éducation populaire**, elle n'est pas un simple prolongement du service public et ne s'inscrit pas dans une logique de marché.

L'association est affiliée à la **Fédération des Francas**, l'association des Centres de Loisirs (ACL) s'inspire du projet éducatif de cette dernière :

“Permettre à l'enfant de devenir un citoyen libre être responsable en participant à la construction d'une société plus démocratique et plus respectueuse de l'environnement.”



Le but de l'association des Centres de Loisirs (ACL) sont :

- D'organiser, de développer et de gérer** les actions de loisir éducatifs en faveur de l'enfance et de l'adolescence.
- De favoriser** la formation et le **perfectionnement** du personnel d'encadrement nécessaire au fonctionnement de ces actions.

Les objectifs de l'ACL (association des Centres de Loisirs):

-Objectifs éducatifs :

Répondre aux besoins des enfants dans le domaine éducatif et culturel en portant notre attention sur la ségrégation que subissent les enfants des milieux socio-économiques les plus défavorisés.

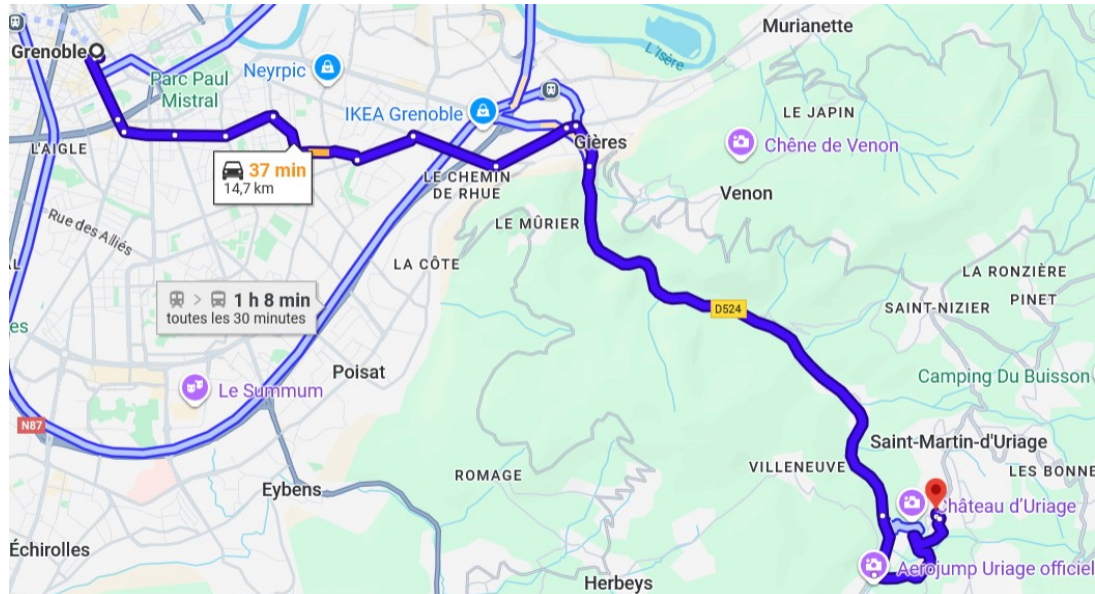
-Objectifs sociaux :

Répondre à la demande des familles des milieux les plus divers en ayant comme objectif l'éducation du plus grand nombre d'enfants. Nos méthodes d'organisation et nos activités sont pensées en fonction de cette demande, dans la perspective de la mise en place d'un véritable service permanent d'accueil des enfants, complémentaire à l'action de l'école.



Les Petites Maisons d'Uriage

Le centre de loisir des Petites Maison se situe sur la commune de St Martin d'Uriage.
Elle est située à 13km au sud de Grenoble.



Les enfants accueillis viennent de **Saint Martin d'Uriage, Gières et Grenoble**.

LE PUBLIC

L'accueil de loisirs des Petites Maison accueille des enfants de **3 à 12 ans**. Il est agréé par le **ministère de la Jeunesse et des Sports** pour accueillir des enfants mineurs à partir de 3 ans.

Le médecin de la PMI a donné un **avis favorable** pour l'accueil de 100 enfants.

Les enfants, qui viennent au centre de loisirs, sont tous différents et ont des **envies diverses et variées**.

Nous essayons de **proposer des activités les plus différents possibles** afin de développer leur curiosité.

Les enfants en situation handicap sont accueillis au centre des Petites Maison.

Pour pouvoir accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles, nous demandons aux familles intéressées de **remplir un questionnaire** et de **rencontrer la directrice du centre de loisirs** en amont.

Il est en effet essentiel que nous connaissions l'enfant afin d'**adapter son accueil**, et ceci dans des conditions qui garantissent **sa sécurité, son bien-être et son intégration**.

Suivant les besoins, nous avons la possibilité de recruter un animateur supplémentaire.

Présentation des inscriptions :

Les inscriptions à l'accueil de loisirs se font soit :

- **Par le secrétariat** de l'Association des Centres de Loisirs
- **Par le site internet via votre espace famille**
- **Lors de la permanence** qui se déroule sur le centre directement, le jeudi soir de 16h30 à 17h45.

Mise à jour le 05/01/2026

Les tarifs sont basés sur le quotient familial.

Les mercredis et les vacances scolaire, la structure accueille les enfants de 3 à 12 ans, qui peuvent être inscrit soit :

- à la matinée,
- matin + repas,
- repas + après-midi,
- après- midi
- à la journée complète.

Le site internet de l'ACL permet d'avoir une visibilité de l'organisation du centre de loisir, grâce à des apports photos, vidéos et des informations qui sont mis en ligne comme les programmes d'activités.

<https://acl-grenoble.org/pageVisiteur/Vue/acceuil.php>.

Présentation des différents arrêts :

Nous mettons en place des transports en bus, pour favoriser l'accès de nos adhérents à la structure et l'ouvrir à l'extérieur. Cela permet également de limiter les temps de trajets des familles et d'avoir un public issu de plusieurs territoires

Les enfants sont pris en charge par des animateurs. Chaque arrêt est desservi par un car réservé par une société de transport de l'association des Centres de Loisirs (ACL), qui est chargé de déposer le groupe sur le centre de loisirs.

La direction tourne sur les différents arrêts afin de **fixer un cadre, accompagner les équipes et effectuer du lien avec les familles.**

Les enfants inscrits sur un arrêt le matin, reviennent forcément sur le même arrêt le soir.

Voici les horaires :

Sur les vacances scolaires, les familles sont accueillies sur plusieurs lieux d'accueil

- La Villa Arthaud (11 avenue Jean Perrot, 38100 Grenoble) 8h-8h40/ 17h40-18h
- Clos d'Espiès (11 Rue Dr Valois, 38610 Gières) 8h-9h / 17h20-18h
- Les petites maisons (157 Allée des Petites Maisons 38410 Saint-Martin-d'Uriage)

8h- 9h / 17h-18h

Afin de faciliter l'organisation et de renforcer la communication aux familles, un système de référent par arrêt à été mis en place.

Ils ont pour mission en plus du poste d'animation qu'ils occupent :

-De tenir le listing d'arrivée et de départ des enfants.

-D'accueillir plus particulièrement les familles sur les temps d'accueil à l'aide d'une feuille de transmissions d'informations.

Mise à jour le 05/01/2026

Présentation des différents groupes :

Durant l'accueil de loisirs les enfants sont répartis en différents groupes d'âges, pour une meilleure organisation et pour répondre au mieux aux besoins des publics.

Nous séparons les enfants en 3 groupes :

- Les 3-4ans
- Les 5-6ans
- Les 7-12ans

Nous nous laissons la liberté de changer de groupes d'âge en fonction des envies et besoins des enfants. Ces groupes sont évolutifs en fonction des périodes.



Mise à jour le 05/01/2026

Présentation des locaux:

Le centre de loisirs se situe dans l'école de la commune et dispose de plusieurs espaces bien définis que voici :

- **2 salles d'activités pour les 7-12 ans**

Classe 6



Classe de musique



- **1 salle d'activités pour les 5-6 ans (la bcd)**



- **1 salle d'activités pour les 3-4 ans (la garderie)**



Mise à jour le 05/01/2026

- 1 salle de motricité

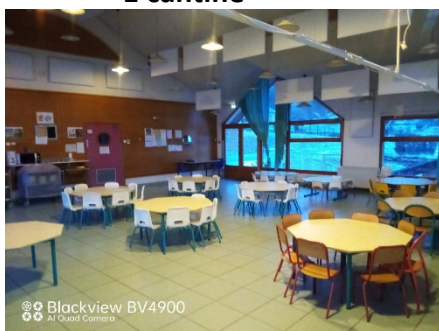
- 1 préau



- 1 cours d'école élémentaire



- 1 cours d'école maternelle
- 1 terrain extérieur
- 1 cantine



1 salle de sieste

La vie quotidienne

Les temps d'accueils (8h- 9h)

Le moment de l'accueil doit être un **moment privilégié** pour les familles.

Dès les premières minutes, les enfants doivent **se sentir à l'aise** en étant accueilli par les animateurs, qui créent **un climat de confiance**.

Nous utilisons sur ces temps des activités, des jeux, des livres, du coloriage afin de faciliter la séparation avec la famille.

Le temps d'accueil du matin entre l'enfant et la famille peut être un moment difficile surtout pour des enfants qui n'ont qu'une petite expérience en collectivité.

Sur chaque arrêt, afin de rassurer les enfants, nous essayons aussi de placer un animateur de chaque groupe, cela permet aussi de faciliter d'avantage le retour aux familles.

Les rituels du matin 9h-9h30

Par groupe d'âge, nous avons mis en place des rituels avant que les activités du matin commencent. (Temps de discussion, des chansons, des jeux brise-glace, histoire...)

Ainsi, ils permettent **de développer un sentiment de sécurité chez l'enfant**, de faciliter la transition et de gagner en autonomie.

Les temps du repas 11h45-13h

Nous mettons en place sur certaines vacances des pique-niques par groupes d'âges afin que les enfants puissent aller manger à l'extérieur en balade.

Cela favorise « **un esprit de vacances** » et change le quotidien.

En plus de répondre aux besoins physiologiques, le repas est :

-**Un moment de convivialité** : qu'il faut préserver par une présence de tous à table (les animateurs mangent avec les enfants).

C'est un moment de discussion, d'échanges qui doit se dérouler dans le calme (dialoguer plutôt que de crier à l'oreille du voisin et éviter les déplacements).

-**Un moment éducatif** : on passe aux sanitaires avant de manger, on apprend à goûter ce qu'on ne connaît pas, à faire attention au gaspillage, apprendre à débarrasser et nettoyer sa table.

Mise à jour le 05/01/2026

Les CAO (Coin d'Activité à Option) de 13h à 14h :

Durant ce temps les enfants peuvent faire : la sieste, de la lecture, des jeux, des discussions, des activités calmes, des jeux de construction, des jeux de rôle... et rien s'ils le souhaitent.

Les espaces sont répartis pour répondre au mieux aux besoins des enfants.

Les temps de sieste de 13h-15h

Pour les enfants de 3-4ans, nous proposons un temps de sieste.

Ce temps est organisé après le repas. Celui-ci est **individualisé** pour permettre à chacun d'avoir son temps de sommeil.

Ainsi, un réveil échelonné qui a été mis en place, les enfants ont la possibilité de se reposer jusqu'à 15h.

Les enfants qui ne souhaitent pas faire la sieste, effectuent un temps calme, dans une autre pièce en lisant des histoires.

Le goûter



Le goûter est fourni par le centre de loisirs. C'est une collation, il répond à un besoin et participe à l'équilibre alimentaire de la journée.

Nous organisons des sorties au marché ou dans les magasins locaux pour que les enfants puissent réaliser leur propre goûter.

Ce temps permet également de faire un bilan de la journée.

Les activités

Des activités (sportifs, collectifs, manuelle, jeux de société...) sont proposées tout au long de la journée.



Pour les 3-4 ans :

Nous proposons 3 plages d'activités

1ère activité de 9h45-10h45 : 2 activités sont proposées (les enfants choisies où ils veulent aller).

2eme activités de 10h45 à 11h45 : Plusieurs pôle sont proposés (Les enfants tournent sur les activités)

3eme activités de 15h-16h : 2 activités sont proposées (les enfants choisies où ils veulent aller).

Pour les 5-12ans :

Nous proposons 4 temps d'activités.

A chaque plage d'activités, les enfants, choisissent entre 2 activités.

Toutes les activités proposées répondent aux objectifs du projet pédagogique de la structure.



Les objectifs de la structure :

Le projet pédagogique de la structure est composé de sept objectifs généraux.

Ces objectifs sont en lien avec les objectifs éducatifs de l'association des Centres de Loisirs (ACL)

1. Développer le choix et la participation
2. Créer un lieu pour se sentir en vacances
3. Assurer un lieu sécurisant
4. Construire un lieu de rencontre
5. Expérimenter et comprendre le monde
6. Permettre l'intégration de tous en favorisant un accueil inclusif
7. Promouvoir l'éducation partagée (la co-éducation)

Les objectifs de la structure

Le centre de loisirs des Petites Maisons, s'est fixé 7 objectifs généraux pour l'année 2026. Nous avons décliné ces objectifs généraux en objectifs opérationnels, cela détermine plus précisément les valeurs que nous transmettons dans nos actions.

Cependant sur chaque période de vacances nous retravaillons avec l'équipe d'animation sur les objectifs opérationnels, ce qui induit que ces objectifs soient modulables et en fonction des compétences de l'équipe de nouveaux peuvent apparaître.

Description et évaluation des objectifs :

1. Développer le choix et la participation

L'équipe accompagne les enfants à choisir le déroulé de leur journée afin de les rendre acteur de leur vie au centre de loisirs.

Les objectifs opérationnels	Les critères	Les indicateurs	Les outils mis en place
Permettre aux enfants d'être acteur par le choix et la prise de décisions au centre de loisirs (Choix des activités et expression de leurs envies pouvant être prises en compte en fonction des Contraintes du groupe)	Capacité à exprimer ses attentes -	L'enfant est capable de formuler ses envies et besoins et se sent écouté dans le cadre des choix proposés. Les enfants peuvent choisir et exprimer leur choix pour les activités.	- Planning varier avec du sportifs/ collectifs/ manuelle... - Boîte à idée pour récolter leur envie - Mise en place de réunion d'enfants pour que les enfants puissent s'exprimer, sur leur envie et leur besoin.

2. Crée un lieu pour se sentir en vacances

L'équipe souhaite que les enfants profitent de leurs vacances. Pour que les enfants puissent garder de bons souvenirs et qu'ils aient le plaisir de revenir.

Les objectifs opérationnels	Les critères	Les indicateurs	Les outils mis en place
Prendre en compte les envies des enfants	Motivation et plaisir	- L'enfant semble enthousiaste et engagé dans les activités ludiques, montrant des signes de plaisir et de bien être pendant le jeu (rire, concentration, interactions positives avec les autres ...) - Diversité des types de jeux (Jeux collectifs, jeux en autonomie, jeux créatifs, jeux sportifs...) - Être attentifs aux rythmes de l'enfant	- Diversité des types de jeux (Jeux collectifs, jeux en autonomie, jeux créatifs, jeux sportifs...) - Privilégier le jeu (sous toutes ses formes) et les pratiques ludiques - Rythme des activités et des séjours adaptés aux enfants (Prise en compte dans la mesure du possible de leur rythme biologique) - Prise en compte des besoins individuels en activités en fonction des contraintes du collectif (désir de « ne pas » ou « de rien faire »)

Cela passe aussi beaucoup par les temps informels. (accueils parents, le repas, les CAO)

Les objectifs opérationnels	Les critères	Les indicateurs	Les outils mis en place
Mise en place de temps informel	Autonomie/ bien être	Les enfants peuvent organiser leurs propres emplois du temps pendant ces moment en choisissant ce qui souhaitent faire.	- Diversité des activités proposer leur des temps informel (discussion libre, jeux spontanée, détente,) - Disponibilité du personnel, à l'écoute et dans une posture/une attitude favorisant les échanges. - Évaluation par les animateurs et la direction sur la manière dont les enfants collaborent, échange pendant la journée, en tenant compte de l'entraide, du respect et de l'esprit d'équipe

3. Assurer un lieu sécurisant

Il est important que les enfants se sentent en sécurité pour qu'ils puissent passer une bonne journée. Les enfants peuvent anticiper les changements d'activités et connaissant le déroulement de la journée de manière prévisible, renforçant leur sentiment de sécurité.

Les objectifs opérationnels	Les critères	Les indicateurs	Les outils mis en place
Structurer l'organisation de l'accueil pour permettre aux enfants d'avoir des repères	Cohérence et adaptation	L'organisation doit être à la fois stable pour créer des repères et suffisamment flexible pour s'adapter aux besoins individuels des enfants	- Avoir le souci de la cohérence d'un séjour à l'autre - Mettre en place une organisation permettant de prévenir au mieux les risques (consignes aux animateurs) - Existence d'un planning - L'organisation de l'espace (salle, jeux extérieur ...) est claire, avec des zones définies pour chaque activité - Organisation par groupe d'âge - Attention particulière à l'accueil des nouveaux

Un lieu sécurisant passe aussi par les parents qui laissent leurs enfants en toute confiance.

Notre objectif est **de favoriser les contacts avec les familles** : nous étudierons ce qui correspond au mieux à la demande des parents de la structure : cela pourra être une journée porte ouverte en fin de semaine, une invitation à de petits spectacles, des interventions parents sur des activités spécifiques, des apports selon leurs compétences....

Les objectifs opérationnels	Les critères	Les indicateurs	Les outils mis en place
Favoriser l'information et la communication en externe et en interne	Communication visuelle	Les parents arrivent à s'approprier les outils de communication mise en place	Présence de support visuel, (tableau d'affichage), indiquant le menu et les différentes activités de la journée facilitant la compréhension pour les enfants et les parents



Pour assurer la sécurité des publics accueillis, la directrice sera formée aux gestes de premiers secours et formera les animateurs.

Pour pouvoir agir à chaque urgence ou chaque « bobo », une trousse à pharmacie se trouve sur chaque point d'arrêt ainsi que dans chaque salle.

CONTENU D'UNE TROUSSE DE SECOURS EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



Pour les enfants qui ont un PAI (Projet d'accueil individualisé) un protocole sera établi avec les parents, enfants et la directrice.

Si un enfant doit prendre des médicaments, une ordonnance sera demandée automatiquement aux parents.

4. Construire un lieu de rencontre

Il est important pour les enfants, puissent trouver des copains/ copines, pour favoriser leur lien social.

Les objectifs opérationnels	Les critères	Les indicateurs	Les outils mis en place
Favoriser les échanges entre (et avec les) enfants	Coopération et travail d'équipe	L'enfant développe des liens et des amitiés avec plusieurs autres enfants, favorisant des échanges plus fréquents et variés L'enfant participe à des activités qui nécessitent de travailler en groupe, en contribuant activement à la réussite collective	- Mis en place de jeu favorisant l'échange - Mise en place de réunion d'enfants (échange, débat...) - Discussions entre les enfants leur des temps informel

5. Expérimenter et comprendre le monde

Les enfants sont toujours à la recherche pour apprendre de nouvelle connaissance qui leur serviront dans leur vie d'adulte.

Les objectifs opérationnels	Les critères	Les indicateurs	Les outils mis en place
Mettre les enfants en relation avec le milieu naturel	Découverte et plaisir	- Activités en lien avec le milieu naturel dans laquelle est implanter le centre de loisir (découverte et observation de la végétation et de la vie animal) - Activité permettant de prendre du plaisir à côtoyer et à se confronter avec les éléments naturels	- Sortie nature (ferme, ...) - exploiter les lieux extérieur proche de la structure (champs, foret...)

Pour l'équipe d'animation, il est important que les enfants découvrent leur environnement et qu'il en prenne sois.

Pour cela des projets seront réalisés avec :

Belledonne en marche

FNE (France Nature à l'environnement)

EEDD (L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable)

C'est partenariat vise à faire comprendre la complexité du monde auquel nous appartenons, à éveiller l'esprit critique, à agir et vivre ensemble.

6. Permettre l'intégration de tous en favorisant un accueil inclusif

Il est essentiel pour l'équipe, de pouvoir accueillir tout le monde.

Nous avons aussi créé des lieux de « replis » si un enfant à besoin de sortir du groupe s'il en ressent le besoin.

Lors du repas, nous avons créé une caisse avec des petits jeux d'attente, pour canaliser les enfants qui en aurais besoin.

L'accueil d'enfants porteurs de handicap est bien entendu possible. Il est important de rencontrer au préalable la famille et l'enfant afin de cibler les besoins. Si l'accueil sur le centre de loisir n'est pas possible, nous vous conseillons de contacter le secrétariat afin de pouvoir éventuellement vous orienter sur une autre structure de l'ACL.

Le recrutement d'un animateur détaché spécifiquement à l'enfant peut être envisagé.

Les objectifs opérationnels	Les critères	Les indicateurs	Les outils mis en place
Développer la mixité sous toute c'est forme (social, inclusion.)	Sensibiliser les enfants et le personnel.	-Favoriser, l'accueil d'enfants en situation de handicap	-tarifs dégressifs, service de car...) -repenser aux conditions d'accueils, aux pratique mise en œuvre...



7. Promouvoir l'éducation partagée (la co-éducation)

Les objectifs opérationnels	Les critères	Les indicateurs	Les outils mis en place
Sensibiliser tous les acteurs des séjours et des mercredis à développer les compétences et les connaissances chez l'enfants	Création de projet scientifique, technique, artistique et culturelle	-Beaucoup d'inscription sur le projet	-Intervenant (basket, hockey sophrologie, magie, théâtre, chant, ...) -

Nous parlons beaucoup des enfants mais nous travaillons avec des animateurs.

Pour le confort des enfants nous essayons un maximum d'accompagner les animateurs dans le cursus de formations

Les objectifs opérationnels	Les critères	Les indicateurs	Les outils mis en place
Contribuer et former à l'accompagnement individuel des animateurs	Faire progresser les animateurs (diplômer, stagiaire, non diplômé)	-Poursuivre la formation initiale et continue, professionnel des animateurs -Lieu d'accueil et d'accompagnement des stagiaires de l'animation, de personnes inscrites dans d'autre cursus de formation lié aux enfances.	-Exploitation des ressources et des compétences de chacun -Mise en place de réunion -Observer et évaluer les compétences des animateur (évaluation mensuelle)

L'équipe d'animation

Pour que le centre de loisir fonctionne correctement, nous avons une équipe d'animation, que vois si :

-**D'une directrice diplômée BPJEPS** (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) Loisir Tous Public

-**Des animateurs** volontaires en Contrat d'Engagement Educatif, (diplômés BAFA, stagiaire BAFA ou des non diplômés)

L'équipe d'animation peut varier entre mercredis et vacances scolaire

Le recrutement :

Pour chaque période de vacances ou de mercredi, la directrice recrute une équipe d'animation.

Les équipes d'animation essaie d'être aux maximums, mixtes par le sexe, l'âge et les expériences des animateurs.

Dans une optique d'équité et en lien avec leur responsabilité, l'Association des Centres de Loisirs (ACL), permet aux animateurs de bénéficier du même taux journalier, sans prendre en compte les différences de diplôme de l'animation.

Un temps de transition est mis en place chaque jour, avant la fin de journée afin de faire remonter et **transmettre les informations** des arrêts sur les groupes d'âges et **d'améliorer l'accueil individuel et de renforcer les retours aux familles.**

Les animateurs disposent également d'une journée obligatoire de préparation afin de préparer en amont les mercredis ou les vacances

L'évaluation du projet pédagogique

L'évaluation des objectifs du projet pédagogique permet une remise en question permanente de l'organisation et des méthodes utilisées.

Des temps d'échanges et de discussions réguliers seront mis en place avec les enfants.

Pour faciliter cela, nous favorisons l'avis des enfants en réalisant des bilans quotidiens et des réunions d'enfants.

Ces bilans se font au moment du goûter sous différentes formes exclusivement ludiques. L'avis des enfants est primordial pour les rendre acteurs de leurs vacances et leur permettre de participer à la vie du centre.

Des réunions d'équipe hebdomadaire et bilans seront effectués.

Elles permettent d'évaluer :

- Le vécu du centre : locaux, organisation, matériel mis à disposition, les goûters, les repas.
- Les problèmes rencontrés
- L'expérience, le bilan personnel : aspects positifs et négatifs
- L'atteinte ou non des objectifs
- De co-construire pour les jours à venir
- De recentrer les animations

Un rapport d'activités sera élaboré par le directeur.

Ce rapport comprendra la préparation, l'organisation générale, l'atteinte des objectifs, l'évaluation des méthodes, les activités pratiquées, les bâtiments, la vie de groupe et l'ambiance, l'équipe d'encadrement, le budget, les problèmes particuliers rencontrés, les éléments qui seraient utiles pour les directions futures.

Des questionnaires à destination des familles à la fin de l'été permettent un ressenti global des actions menées et de l'avis sur le centre. Les réponses aux questionnaires de l'été servent de base de travail et son sujet de discussion lors de réunion de directeurs.

Chaque évaluation se veut constructive dans le but d'adaptation et d'amélioration du service offert aux familles

